

FEDERATION NATIONALE



OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES

pédagogie coopérative

Office Central de la Coopération à l'École

Association 1901 reconnue d'utilité publique

Fédération nationale de l'OCCE,

101 bis rue du Ranelagh 75016 Paris

Tel : 01 44 14 93 30 - Fax : 01 44 14 93 42 - Courriel : federation@occe.coop

Site Internet : <http://www.occe.coop> - SIRET 775 689 078 00019 - N.A.C.E. 9499Z

PROJET D'ACTIVITE

2014 / 2015

Projet d'activité 2014-2015

La deuxième année de la mise en œuvre de la motion d'orientation se doit de montrer une évolution notoire réclamée par le mouvement lors des moments de réflexion en AG ou en interrégionales. En nous appuyant sur les différentes propositions ou pistes exprimées, nous proposons un projet d'activité où l'organisation en « réseaux » et « chantiers » devrait nous aider à aller vers une nouvelle manière de fonctionner plus coopérative et plus valorisante de toute la diversité des activités menées par les coopératives et les AD.

Il s'agit également, à partir de l'existant, d'engager tout le mouvement vers un renouvellement, et une mise en évidence accrue de l'impact de la pédagogie coopérative dans la classe. À terme, nous devons être capables de montrer que la coopérative de classe participe à la politique de notre fédération et à la pratique vivante de la coopération dans la classe, l'école ou l'établissement.

La nouvelle organisation prévoit la transformation des groupes nationaux en six Réseaux Thématiques auxquels s'ajouteront les pôles Pédagogie-Formation, Communication et Liaison et Partenariats.

Six réseaux thématiques

❖ Quatre réseaux thématiques pédagogiques

1. **Culture littéraire** (littérature jeunesse / poésie / production d'écrits / dire lire le théâtre / activités d'écrire-lire, ...)
2. **Culture artistique** (arts vivants, danse, théâtre, musique, arts visuels dont cinéma, patrimoine, ...)
3. **Réseau Sciences et citoyenneté, Education à l'environnement, Mathématiques**
(maths, techno, sciences du vivant, EEDD, jardin,...)
4. **Pour une Ecole bienveillante** (Agenda coop, conseil coop, prévention de la violence, compétences psychosociales, délégation élèves, ateliers philo,...)

❖ Un réseau thématique vie associative (documents et formation à la VA / dynamiser la VA / Retkoop / ESS / assurances,...)

❖ Un réseau thématique transversal e-occe usages du numérique (Interne : outils communs collaboratifs / Interne-externe : formation à distance / Externe : usages coopératifs du numérique en classe 1^{er} et 2nd degrés)

Objectifs de l'élargissement des groupes en réseaux

- Par un dispositif ascendant des AD vers la Fédération : reconnaissance et intégration des actions des acteurs OCCE de terrain (coopératives scolaires) et renforcement de la pratique coopérative dans ces actions afin de passer de l'adhérent au militant. cf. Motion d'Orientation
- Reconnaître et valoriser les actions locales, départementales et régionales diversifiées, adaptées au territoire ; les mettre en réseau thématique avec les actions nationales par un maillage humain au-delà des groupes actuels.
- **Un réseau thématique a vocation à :**
 - regrouper autour d'une thématique générale des actions locales, départementales et nationales. Pour des raisons fonctionnelles, les thématiques sont identifiées à partir des dominantes des actions menées par l'OCCE en correspondance avec les réalités

de l'Ecole, dont le socle commun ; elles ne gomment pas pour autant la transversalité inhérente à toutes nos démarches et actions.

- faire entrer les acteurs de terrain dans le système coopératif et mutualiste de partage de savoirs et d'informations entre enseignants ;
- faire entrer les acteurs de terrain dans le réseau de formation OCCE ;
- favoriser la transversalité entre niveaux scolaires de la maternelle au lycée ;
- répondre aux priorités de l'OCCE pour l'élève : apprentissage coopératif, citoyenneté-responsabilité, coopération dans le projet, parcours culturel et artistique, parcours scientifique, prévention de la violence ; pour l'enseignant : posture et pratiques pédagogiques en adéquation avec le projet coopératif d'éducation.

Cinq axes essentiels à développer pour chaque réseau thématique :

- les différents publics scolaires (maternelle, élémentaire, collège, lycée, établissements relevant de l'ASH, ...)
- la conduite d'une réflexion sur la pédagogie coopérative dans la classe et l'établissement à travers et hors projets spécifiques (actions)
- l'usage du numérique
- des contenus de formation en direction des enseignants
- la communication

Un réseau thématique en clair

- **Côté humain :**
 - faire vivre le réseau thématique entre animateurs, enseignants, militants, partenaires (Association Nationale des Conseillers Pédagogiques, partenaires artistiques, culturels, associatifs, mouvements pédagogiques...)
 - recenser, rencontrer, coopérer avec les praticiens de pédagogie coopérative par départements et académies
- **Côté Actions :**
 - assurer suivi, logistique, développement, évaluation, évolution des actions nationales de la thématique
 - recenser, suivre, donner à voir les actions départementales de la thématique, les mettre en lien avec les actions nationales
- **Côté formation :**
 - concevoir des modules de formation en présentiel et en FOAD (en projet)
- **Côté communication :**
 - produire une communication (A&E, site FD, liaisons info, ESPE, DSDEN....)
- **Côté vie fédérale :**
 - être force de proposition pour le projet politique fédéral

Chaque réseau thématique peut définir une série de chantiers selon un calendrier, des objectifs de production, d'action, d'innovation.

Définition d'un chantier : c'est un projet de travail en relation avec des besoins et une politique, circonscrit dans le temps. Un chantier est mené par un nombre défini de personnes qui s'en répartissent coopérativement les tâches.

- Dans chaque réseau plusieurs chantiers peuvent être engagés, mais le référent CAN doit veiller à une utilisation équitable du budget fédéral accordé au réseau qu'il accompagne et en contrôler strictement le non-dépassement. Certains chantiers ne devraient pas ou peu occasionner de frais de déplacement ni d'hébergement/restauration, dans ce cadre l'utilisation des outils numériques doit être privilégiée.
- Un réseau peut vivre avec plus de présentiel sur un territoire donné, y intégrant plus d'enseignants autour d'une dynamique d'AD déjà installée, mais tout en étant en lien avec d'autres acteurs du réseau thématique situés à distance.
- La conduite d'une action nationale existante constitue un chantier, mais **un réseau thématique ne peut se réduire à la conduite des actions nationales qui s'y trouvent inscrites.**

La mise en place de cette évolution pourrait prendre les deux années qui restent de la MO, l'année 2014-2015 constituant une année de transition à l'issue de laquelle des ajustements pourront être opérés au vu de l'expérimentation effectuée.

Pour cette année de transition, les projets transmis par les groupes nationaux existants sont insérés dans le cadre des réseaux thématiques ; les activités prévues devraient progressivement pouvoir se décliner autour de chantiers définis à l'intérieur des réseaux thématiques.

Tous les permanents à temps plein et sur poste non partagé sont invités à participer à un réseau thématique qu'ils détermineront en fonction de l'activité de leur AD ou de ses développements possibles, et de leurs compétences propres.

Projet d'activité décliné selon six réseaux thématiques et trois pôles

❖ Quatre réseaux pédagogiques

1. Réseau thématique Culture littéraire / arts de la parole

- **Poésie**
 - Accompagnement des actions coopératives départementales, dont une formation nationale dans un lieu emblématique, l'IMEC de Caen, avec présence de poètes et d'éditeurs de poésie, bâtie sur une problématique de la présence de la poésie à l'école ;
 - Poursuite et intensification du partenariat avec le Printemps des poètes : label « Ecole en Poésie » : le faire vivre, favoriser les initiatives et créer une mise en réseau entre écoles et établissements labellisés ;

- Renouveau de la participation active à la quinzaine du Printemps des Poètes, par une opération spécifique proposée aux classes coopératives, élaborée en écho au Thème 2015.
 - **Littérature de jeunesse**
 - Rétération et approfondissement d'une formation nationale au cœur d'un grand salon de littérature de jeunesse (Fête du livre de St-Paul-Trois Châteaux) dont l'enjeu est la prise de connaissance des grandes problématiques actuelles de ce domaine (conférences des journées professionnelles) et la rencontre avec auteurs, illustrateurs, éditeurs ;
 - Un chantier spécifique autour de la rencontre entre auteurs/illustrateurs et classes, du point de vue de la pédagogie coopérative (à croiser avec Poésie et théâtre).
 - **Etamine**
 - Faire du site « étamine » une vitrine de l'action en offrant un choix de pistes de réflexion autour de l'écriture/lecture et les enjeux du débat.
 - Mise en ligne de fiches pédagogiques, en appui sur la loi de refondation de l'école, notamment le PEDT, en direction des élèves, des enseignants, des animateurs départementaux pour les aider à s'approprier la démarche coopérative.
 - Favoriser la participation des enseignants volontaires à des formations décentralisées aux pratiques coopératives autour de projets d'écriture et de lecture, hors temps scolaire et rendre cette formation attractive en faisant appel à des professionnels du livre : éditeurs, auteurs, illustrateurs, artisans du livre, bibliothécaires, imprimeurs ... ; recherche de partenaires en relation avec la littérature de jeunesse.
 - Stage décentralisé en Bourgogne pendant les vacances de la Toussaint.
 - Communiquer autrement (de la lettre au courriel, de l'objet livre au DVD, cinéma d'animation à partir d'un texte, film avec une caméra GoPro...)
 - Création d'un blog
 - Envoi d' « étamine info » éléments de sitographie
 - Interactivité entre les animateurs, les acteurs d'étamine et les utilisateurs du site
 - Faire évoluer nos pratiques en même temps que les outils numériques
 - **Inclure les données du handicap**
Faire appel à des associations travaillant dans ce domaine : arts graphiques, relief, livres en braille, en s'appuyant sur les AD ayant une expérience dans ce domaine
 - **Pour prendre en compte la dimension européenne**
Création de livres dans différentes langues. Rassemblement annuel et création d'un livre qui sera ensuite envoyé dans toutes les classes inscrites à ce projet d'écriture
 - **Prise en compte de la thématique retenue pour le stage de formation** et participation d'un auteur : Annie Agopian et illustrateur Régis Lejonc
- Chantier** En s'appuyant sur les AD ayant une expérience dans ce domaine, proposer, en liaison avec le stage, de partir d'un auteur pour lancer le projet d'écriture ;
- Proposer des modalités d'écriture différentes, en lien avec d'autres actions OCCE :
 - Faire un recueil de poésies
 - Dialoguer du théâtre (et le jouer ou le faire jouer)
 - Rédiger un synopsis
 - Proposer une chorégraphie en danse
 - Rédiger un écrit scientifique, relater des expérimentations
 - Réalisation d'une malle poésie.
 - Réaliser une malle autour des projets environnement (biodiversité, protection de la nature,...)
 - Réaliser une malle étamine autour des pièces de théâtre et des thèmes historiques.
- **Second degré**
Déclinaison dans le 2nd degré de l'action Etamine.
 - **CLEMI** : poursuite du partenariat.

2. Réseau thématique Culture artistique / arts de la scène – arts visuels

- **Danses en liance**
 - Première année de mise en œuvre effective dans plusieurs sites-AD (action à bâtir avec des partenaires artistiques de proximité- danseurs, musiciens, des CDP et lieux-ressources) et à l'échelle des enfants : formation, conduite dans les classes en réseau, Bals en liances : 6 projets de bals modernes sont prévus.
 - Amplification du partenariat de recherche avec le Théâtre National de Chaillot et la compagnie José Montalvo- en vue de la création d'un « répertoire contemporain Bal en liances », incluant une formation nationale.

- **Théâtre** (en articulation avec La Belle Saison mise en place par le Ministère de la Culture)
 - Saison 14-15 Théâ organisée pour ses temps nationaux en Rhône-Alpes ; auteurs associés : Dominique Paquet et Sylvain Levey ;
 - Formations nationales : à Grenoble, Espace 600 à l'automne ; renforcement du partenariat avec le CNES de la Chartreuse de Villeneuve lez Avignon au printemps 15 ;
 - Chantiers :
 - quelle circulation prenant en considération pédagogie coopérative et éducation artistique entre temps scolaires et nouveaux rythmes éducatifs ?
 - Poursuite de « Ecritures théâtrales & théâtre d'objets-marionnettes » en relation avec le Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes de Charleville-Mézières.

- **Cinéma** : Poursuivre les co-formations pour faire vivre notre convention avec les Enfants de Cinéma.
 - Accompagner les animateurs dans la découverte du dispositif Ecole et Cinéma et la formation auprès des enseignants
 - Renforcer les liens avec les coordinateurs du dispositif Ecole et Cinéma ;
 - Accompagner les enseignants pour une dimension coopérative du dispositif Ecole et Cinéma ;
 - Mutualiser les ressources ;
 - Stage national dans le cadre de la rencontre nationale Ecole & Cinéma en octobre 2014.

- **LEDI volet culturel : Lire et Ecrire des Images** est une action nationale, coopérative dans l'acte de création de films dans les classes de la maternelle au lycée, ainsi que dans l'enseignement spécialisé.

A travers la maîtrise de la communication par l'image, l'enfant-spectateur construit sa citoyenneté par le développement de son esprit critique. L'enfant-auteur mobilise ses compétences linguistiques (même en langue étrangère ou régionale) et culturelles vers la production de films.

Chantier : amplifier l'action sur l'ensemble du territoire grâce au relais de toutes les AD et UR ainsi que de tous les personnels ; accentuer la communication fédérale autour de l'action pour sensibiliser les animateurs.

Dans la continuité de l'année 2013/2014, l'action LEDI se développe dans le **second degré** en termes de formation (participation de collègues du secondaire) et de création (nombreux films venant du second degré cette année). De même l'action se diversifie par une participation accrue de classes de l'enseignement spécialisé.

Concernant les contenus, s'il est habituel de former les élèves au ressenti et aux émotions provoqués par la compétence du réalisateur (d'autres dispositifs existent), LEDI se doit d'être plus original et innovant. Ainsi on forme les enseignants à l'analyse des techniques que les

élèves s'approprient pour créer des films et donc traduire certaines émotions, être capables de présenter une expérience, une enquête, mais aussi comprendre la manipulation qui peut découler des images. A travers un projet de classe valorisé, le groupe va tenter de convaincre les autres. L'entrée citoyenne et coopérative est privilégiée.

Cette valorisation des créations de classes et groupes permet de travailler chez tous l'estime de soi, vers une école bienveillante.

L'action se développera dans les structures périscolaires pour prendre en compte le temps de l'enfant dans sa globalité.

- **Second degré**

Faire connaître et former à des pratiques qui donnent envie :

- par l'artistique : Ex : PAO au service du slam, et des autres moyens d'expressions.

- Déclinaison dans le 2nd degré des actions Théâ, LEDI

- Par le faire vrai ex : projet radio,

- Par leur utilité humaine Ex : ateliers philo, média

3. Réseau Sciences et citoyenneté, Education à l'environnement, Mathématiques

Objectifs :

- Développer ce réseau thématique sur toutes les UR et AD en constituant un réseau de correspondants.
- Resituer dans la pédagogie coopérative les actions nationales actuelles (Apprendre en jardinant et EEDD) et élargir aux différentes actions dans le domaine des sciences et des mathématiques portées par les AD et les UR
- Préparer de nouveaux chantiers fédérateurs, transversaux et applicables dans une classe, une école, un groupe d'écoles, un collège, un lycée, une AD, une UR ou encore entre AD et/ou UR.

Chantiers

Chantier 1 : Mise en place d'un Comité de réflexion sur la pédagogie coopérative dans la classe liée aux thèmes : Sciences et citoyenneté, mathématiques, Education à l'environnement, et culture scientifique.

- En rassemblant les informations obtenues grâce à l'inventaire des jardins scolaires, de la carte de France des actions scientifiques, de l'enquête EEDD
- En recensant des personnes ressources et les personnes impliquées dans les AD et sur le terrain dans la mise en œuvre des actions scientifiques et dans leur réalisation en classe.

Chantier 2 : Formation dans le cadre du parcours de formation et de la désignation de correspondants locaux du réseau thématique

- Poursuivre la **formation dans le domaine sciences et coopération** en s'appuyant sur les ressources existantes à l'OCCE ainsi que sur les partenaires identifiés et des ressources expertes dans ce domaine.

- **Agenda 21** : préparation d'un stage de formation transversal **Agenda 21 et éco-délégués** inscrit dans le parcours scientifique de formation avec intervention de personnes de terrain.
- Concevoir une **formation en mathématiques** en faisant appel aux personnes ressources existantes à l'OCCE, à leurs partenaires ainsi qu'à des experts dans ce domaine.

Chantier 3 : Communication du Réseau Thématique en relation avec le Pôle Communication de la Fédération en partant des éléments de travail établis en 2013-2014 par l'animateur national sciences, des Infolettres existantes du GN EEDD : *Tri Sélectif* et du GN Apprendre en Jardinant durablement, en créant un site pour ce Réseau et un réseau de correspondants départementaux et régionaux. Permettre ainsi à l'ensemble des enseignants adhérents à l'OCCE d'accéder aux actions développées en sciences et citoyenneté, mathématiques, éducation à l'environnement et culture scientifique.

- En concevant une interface sur le site national permettant de visualiser l'ensemble des actions portées par les AD et les UR et d'accéder aux informations nécessaires à leur mise en œuvre dans la classe ;
- En compulsant l'ensemble des données déjà créées et en les complétant notamment par l'éclairage de la pédagogie coopérative.

Chantier 4 : Ecoles Fleuries : Cette action spécifique organisée avec les DDEN et le MEN se poursuivra avec 6/8 personnes avec un calendrier et un budget spécifique. Les membres de ce chantier pourraient changer en partie chaque année.

4. Réseau pour une école bienveillante

- **Droits de l'enfant** :
 - une affiche en préparation illustrée par Zaü sur le thème « l'OCCE s'engage pour la défense des droits de l'enfant ». Un bandeau 25^{ème} anniversaire de la CIDE y figurera en 2014.
 - Action 20 novembre 2014 : exposition à Nantes dans le cadre d'un forum sur les droits de l'enfant au niveau de la ville dont le thème sera défini le 10 avril et annoncé à l'AG de la Bourboule.
- **Agenda coop** finalisation du cycle 3 et version numérique en prévision.
- **Second degré**
 - **Se faire connaître** dans les établissements du second degré, faire connaître l'OCCE et la pédagogie coopérative et former à des pratiques qui donnent envie par leur utilité humaine. Mise en place de stages ex « écritures adolescentes » ; ateliers philo, média,....
 - **Aider les animateurs départementaux à pénétrer le second degré.**
 - Créer des outils concrets : formation de formateurs, modules...
 - amorce ou exemple de webzine qui pourra être diffusé par les animateurs.
 - création d'un outil permettant aux animateurs de mettre le stage « écritures adolescentes » en place dans les AD. (intervention auprès des animateurs pour présentation de cet outil aux JEF ?)
 - outil d'information sur l'EPL et le second degré.
 - **Chantier** : Appropriation du stage « je, tu, il » par le groupe, puis adaptation à la pédagogie coopérative par la construction d'un outil OCCE d'accompagnement, de complémentarité ou de formation, à destination des AD.

- **Communiquer**
Développer et finaliser le site second degré.
Nourrir les domaines liaison CM/ 6^{ème} et ASH dans le second degré.
Mettre l'accent sur l'apport de la pédagogie cooper-active pour prévenir le décrochage.
Créer coopérativement un article li@ison infos : articles sur la MDL, la liaison école collège.
- **Agir contre la violence**
 - Développer une formation répondant aux besoins exprimés par les enseignants pour eux-mêmes et pour leurs élèves sur la compréhension des conflits et leur résolution non-violente, les messages clairs, la communication non-violente et le travail en équipe adultes.
 - **Chantier** Poursuivre avec les autres participants du réseau thématique la réflexion sur la complémentarité entre l'éducation à la coopération et la prévention de la violence.
 - Accompagner les animateurs sur la mise en place de formations à la prévention de la violence, la médiation par les pairs et sur la conception et le suivi de projets de prévention de la violence
 - Poursuivre le partenariat avec la Coordination pour l'éducation à la non-violence et à la paix et avec la Délégation ministérielle chargée de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire ; mettre en œuvre les formations à la coopération en direction des ESPE proposées par l'OCCE et labellisées dans le cadre de ce partenariat.
 - Diffusion des outils construits à l'interne et liens sur les outils des partenaires.

❖ Réseau thématique Vie associative

- **Objectif** : Permettre à la Vie Associative de se développer, pour que l'adhérent devienne militant, de la coopérative scolaire à la fédération.
- **Composition** : Ce réseau se compose de tous ceux qui localement, départementalement, régionalement, nationalement, veulent travailler ou ont déjà une expérience dans l'un des champs suivants actuellement portés par des groupes nationaux ou commissions nationales :
 - 1) la Vie Associative (groupe VA)
 - 2) le Système de partage d'information (groupe Retkoop)
 - 3) l'Économie Sociale et Solidaire (groupe ESS)
 - 4) l'Assurance (commission Assurance)
 - 5) Relations entre AD, UR et siège fédéral (commission Vice-présidence partagée).
- **Définition des chantiers pour 2014 2015**
 - 1) Documentation et outils : Diffusion et accompagnement des documents existants, actualisés ou créés (RI des coops, statuts des AD et des UR, jeu ESS..., tableau assurances...)
 - 2) Harmonisation des documents d'information demandés par le siège fédéral aux AD et UR (CR des AD, CR des UR, CR CPO...)
 - 3) Formation : s'appuyer sur des expériences réussies pour permettre leur mutualisation et leur partage (VA en 09, Retkoop, ESS, assurances...)
- **Second degré** : favoriser, développer, la gestion de la coopérative par les élèves dans le second degré
 - **Accompagner la mise en place des Maisons des Lycéens** par l'apprentissage de la gestion et des outils d'animation, de montage de projets. Poursuivre les expérimentations locales et créer un réseau de MDL pouvant alimenter le site.
 - **Chantier : partie MDL et gestion du site 2nd Degré à développer.**
Ouvrir le site 2nd degré aux AD et au public.

- déclinaison dans le 2nd degré des actions : ESS et semaine de l'économie sociale et solidaire
- partenariat sur les stages Délégués élèves, ESS en lycée
- **Calendrier** : le thème 2015 est le paysage.
- **Semaine de la coop**
 - finalisation du jeu « du triple H » et accompagnement à la rentrée pour la diffusion.
 - un stage à St Quentin au mois de novembre
 - gestion de l'action 2015
 - Chantier : réflexion sur les nouvelles orientations de l'action
- **Assurances**

Le contrat d'assurance des coopératives scolaires bénéficiera du suivi technique de la commission assurances :

 - Il s'agit de poursuivre les ajustements des termes du contrat avec les assureurs et de traiter les dossiers qui font émerger des litiges lors de deux ou trois réunions techniques avec eux.
 - Elle continuera à accompagner les AD dans les réponses techniques aux questions de leurs coopératives
 - L'offre de stage visant à une bonne connaissance politique et technique du contrat par les AD sera réitérée dans le futur plan de formation.
 - Des typologies de cas correspondant aux sinistres les plus fréquents ainsi que les réponses et textes législatifs de référence figureront sur le site fédéral dans l'espace « assurances ».

❖ Réseau thématique transversal e-occe usages du numérique

- **Chantier 1** : en lien avec différents domaines abordés dans les réseaux, utilisation coopérative des réseaux sociaux pour dynamiser la correspondance scolaire : appropriation de l'outil en formation interne (animateurs, enseignants) ; mise en place pédagogique et technique d'un projet d'échanges pour les classes.
- **Chantier 2** : recherche, collecte d'expériences, en vue de l'élaboration d'une banque de ressources conçue à partir d'outils existants OCCE croisés avec une utilisation pédagogique coopérative du Tableau Numérique Interactif et autres supports numériques. Cette banque pouvant devenir un élément constitutif de modules OCCE de formation FOAD en direction de la plateforme m@gistere.
- **Second degré**
 - Proposer des projets fédérateurs qui nous identifient. (Web, techniques d'aujourd'hui) en collaboration avec LEDI.
 - **Chantier** : réflexion sur la radio et les ados et/ou la création de fichier MP3 à insérer dans un webzine.
- **Lire et Ecrire Des Images, volet numérique** : L'action Lire et Ecrire des Images mobilise des compétences techniques :
 - connaître et analyser le langage de l'image
 - comprendre le montage des images (fixes et animées)
 - connaître les éléments techniques de base pour prendre des photos ou filmer
 - être capable de réaliser des montages (films, diaporama) avec différents logiciels et matériels
 - maîtriser la prise de son et les logiciels de montage son.

Un des chantiers de l'action est de former les enseignants et les élèves en ce sens. La maîtrise de ces compétences est primordiale : les projets concernent la production et la réception de films avec des moyens classiques (caméra, projecteurs, écran) mais ils développent aussi actuellement le montage assisté par ordinateur et visent à mettre en place une maîtrise raisonnée des outils les plus modernes : tablettes, smartphones...

Dès 2014/2015, une plus grande place sera faite aux nouvelles technologies et aux réseaux dans l'utilisation de l'image (tablettes, réseaux sociaux....

- **Formation ouverte et à distance (FOAD)**

- **Chantier 1** : associer dans une recherche commune et une mutualisation tous les membres de l'OCCE engagés sur la production de modules FOAD pour une co-formation à l'ingénierie pédagogique spécifique
- **Chantier 2** : produire quelques modules OCCE susceptibles d'être intégrés à la plateforme m@gistere

❖ **Pôle Pédagogie Formation**

Le projet d'activité 2014/ 2015 continuera d'affirmer la place de l'OCCE dans la formation, l'accompagnement des élus et des bénévoles des CAD, de l'ensemble des salariés de la fédération, des enseignants en responsabilité de classe. Pour cela les formations proposées dans le cadre du plan fédéral de formation devront répondre aux besoins du mouvement et contribuer à la mise en œuvre des projets des AD et des UR.

Nos actions de formation se déclineront en lien avec notre motion d'orientation et traduiront de façon équilibrée (en nombre et thématiques) nos priorités : la formation des élus et plus particulièrement le déploiement d'un outil de gestion ; la prévention de la violence ; le parcours culturel de l'élève autour des arts, des sciences et techniques et du développement des technologies nouvelles.

L'accompagnement à l'entrée dans la fonction d'animateur pédagogique sous forme de tutorat sera poursuivi pour les nouveaux animateurs départementaux.

Un parcours individuel de formation en lien avec le projet d'activités des AD sera mis en place pour tous. Certaines formations seront identifiées comme constitutives de ce parcours.

❖ **Pôle communication**

- Définir un nouveau cahier des charges pour l'évolution du site national de l'OCCE.
- En relation avec le réseau thématique **e-occe**, poursuivre la réflexion sur la présence de l'OCCE dans les réseaux sociaux.
- Développer des outils de travail collaboratif à distance.
- Poursuivre le développement d'outils de communication à destination des coopératives (Exemple : outil de création des Newsletters des AD vers les coopératives)
- Renforcer les outils qui rendent l'OCCE lisible et visible (Roll'up, nappes imprimées avec slogan OCCE, badges)
- Mobiliser le mouvement sur la revue nationale de l'OCCE afin de relancer son rayonnement.

❖ **Pôle liaison et partenariats**

- **Liens fédération / AD, UR.**
 - Aide comptable aux associations départementales et aux UR
 - Aide juridique aux associations départementales et aux UR
 - Aide à la résolution de difficultés associatives des AD et des UR
 - Développement des outils d'aide à la communication
 - Formation et information des élus départementaux sur le droit du travail
 - Outil commun de gestion des AD et des coopératives : RETKOOP
 - Finaliser le passage sur le serveur OCCE. Sécuriser RETKOOP pour le plus grand nombre possible d'AD, y compris les plus grandes.
 - Créer la jonction informatique entre RETKOOP, AD / logiciel fédéral
 - Test et mise en œuvre du vote électronique en AG fédérale

- **Liens partenaires associatifs**

- Participation aux travaux du CAPE, de l'ESPER et de COOP.FR
- Suivi et actualisation de nos conventions partenariales (AGEEM, FCPE, ANCP, Printemps des poètes, Enfants de cinéma, CLEMI, Coordination pour l'éducation à la non-violence et à la paix,....) et actions communes.
- Développement d'autres partenariats pédagogiques.

- **Liens partenaires institutionnels :**

- suivi technique de la CPO avec la DGESCO et les rectorats
- suivi politique de la CPO avec le Cabinet du Ministre

La Fédération OCCE, qui nous rassemble tous autour de mêmes valeurs et de mêmes ambitions de les promouvoir et les traduire en actions de terrain, a initié simultanément cette année plusieurs évolutions dont il convient d'avoir une lecture globale, systémique, afin d'en repérer les logiques et les liens fonctionnels.

Ces transformations, pour certaines déjà engagées, d'autres encore au stade de propositions, sont toutes conçues dans l'intention de répondre au projet politique de notre Fédération tel qu'il s'exprime dans la Motion d'Orientation 2013-2016 votée à Arles et dans la recherche d'une cohérence à la fois efficiente et satisfaisante aux niveaux collectif et individuel.

Des objectifs majeurs président à ces évolutions :

- Avoir une meilleure connaissance partagée de la diversité et de la richesse associative et pédagogique des AD, de leurs acteurs salariés et bénévoles, des activités effectivement menées ;
- Accroître significativement par une organisation et des outils pertinents la mutualisation et les échanges autour des expériences, savoir-faire et ressources dans tous les domaines de notre vie associative et pédagogique ;
- Mener une réflexion renouvelée sur la pédagogie coopérative, son rôle émancipateur et les postures professionnelles qu'elle induit, développer des contenus issus des pratiques et du dialogue avec la recherche, en direction de la classe dans son contexte actuel, en réponse aux besoins des élèves et des enseignants, et en direction des cadres de l'EN et des ESPE, en réponse aux besoins de la formation initiale et continue ;
- Nous donner dans le mouvement fédéré les compétences nécessaires à la mise en œuvre du projet en pensant et actant la formation des bénévoles et des salariés de sorte que chacun puisse augmenter sa capacité d'agir avec pertinence dans les champs associatif, pédagogique, technique qui lui incombent dans le contexte où il est placé ;
- Permettre un pilotage et une gestion des ressources humaines conformes au droit ainsi qu'aux principes de solidarité, d'équité et d'autonomie qui animent notre Fédération, en toute conscience et responsabilité des contraintes budgétaires qui sont les nôtres.

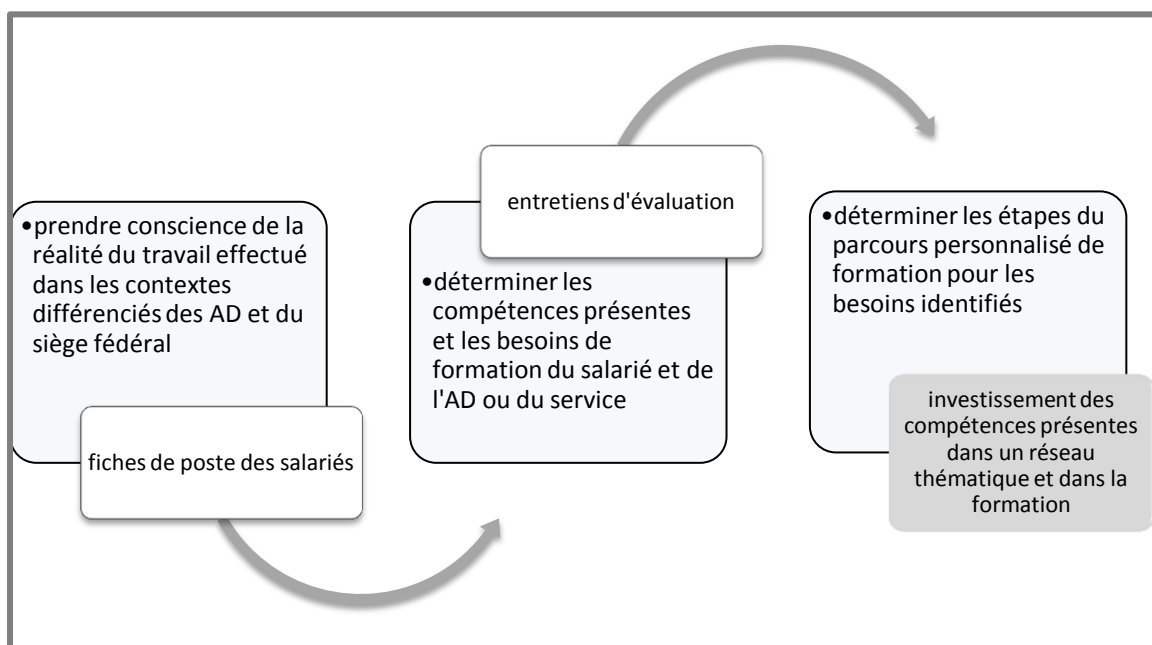
Les deux années qui restent à la Motion d'orientation devraient permettre à ces évolutions de peu à peu s'effectuer si elles s'avèrent répondre aux besoins de progresser dans divers domaines exprimés à maintes reprises lors d'instances régionales et nationales, et si elles rencontrent parmi nous un suffisamment large assentiment pour prendre corps et produire les effets positifs attendus.

Ce document annexe au Projet d'activité a pour intention d'explicitier les liens entre les différents axes d'évolution tels que le CAN les a approuvés, qu'il a commencé, pour certains, de les mettre en œuvre et les propose à l'Assemblée générale de la Bourboule.

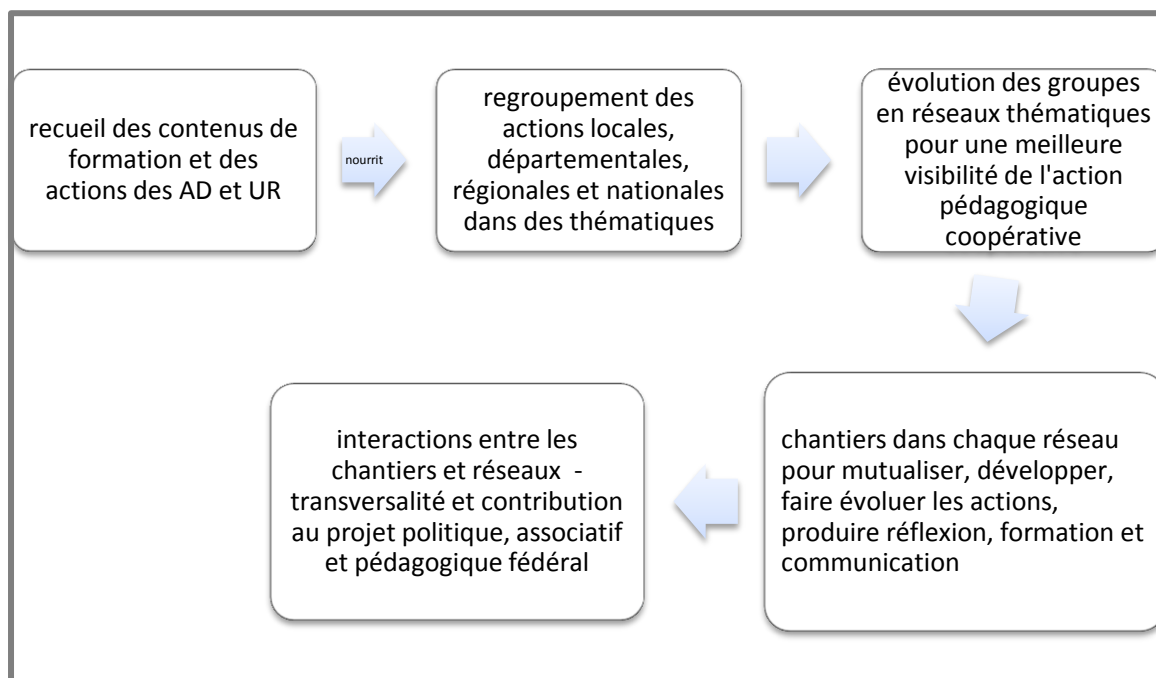
Plusieurs schémas sont soumis à votre lecture.

Une transformation plurielle à l'OCCE

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

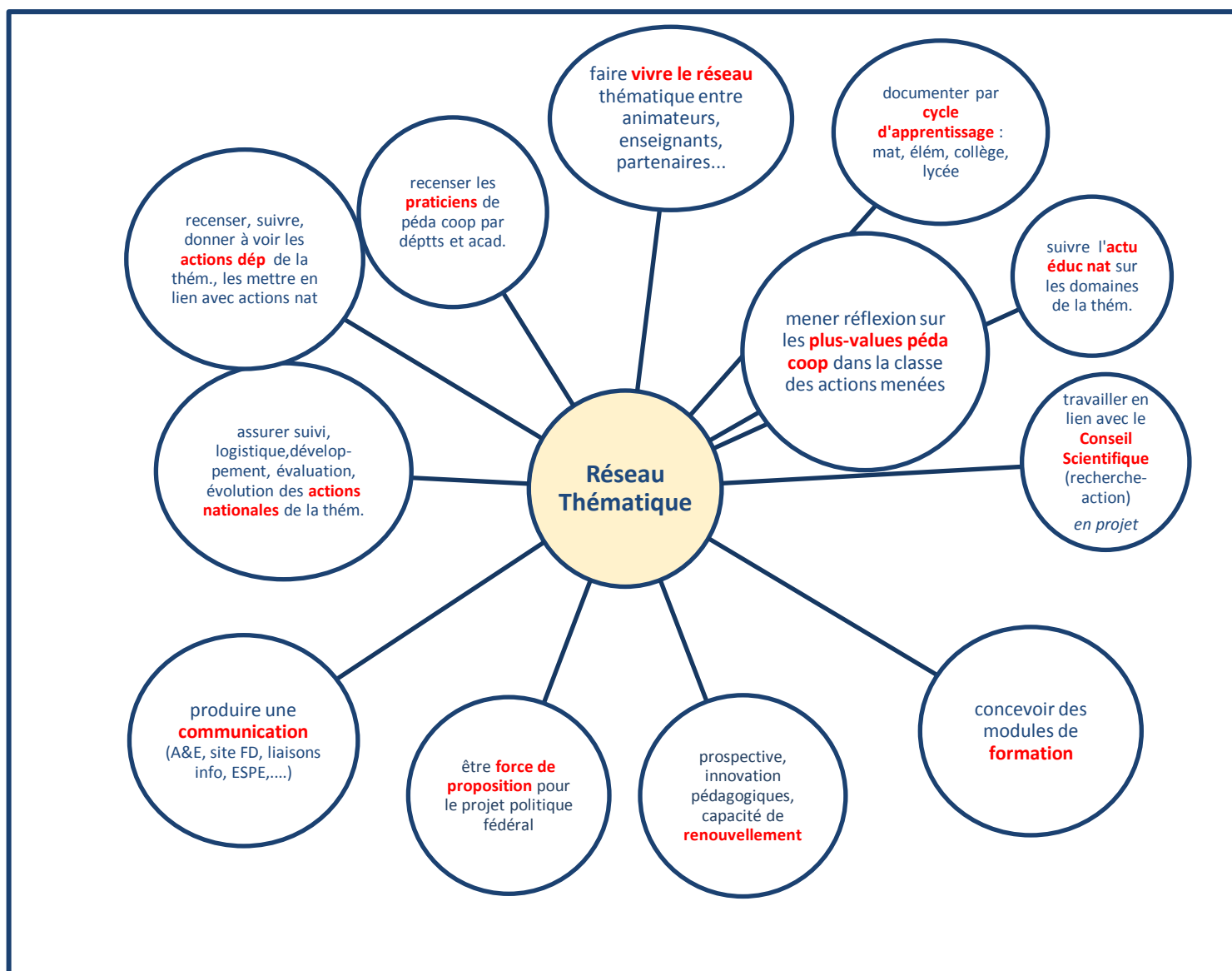


ORGANISATION HUMAINE ET FONCTIONNELLE DES ACTIONS DU PROJET



La description des réseaux thématiques est développée dans le Projet d'activité.

LES TÂCHES D'UN RÉSEAU THÉMATIQUE



LA FORMATION

Cadre général de la Formation

- Le plan fédéral de formation est en conformité avec la Motion d'Orientation
- Ses objectifs répondent à :
 - 1 -la professionnalisation des salariés
 - 2- la mise en œuvre du projet fédéral et des projets départementaux et régionaux
 - 3- la re-centration sur la pédagogie coopérative.

Le Plan Fédéral de Formation articule :

- la formation professionnelle initiale et continue des salariés à l'initiative de l'employeur inscrite annuellement au PFF (dont NP, JEF incluant fondamentaux pédagogie coopérative, Méthodologie de la formation)
- les actions de formation (stages) émanant de diverses instances de l'OCCE (Réseaux thématiques, AD, UR, ...) visant différents publics (salariés, adhérents, élus, partenaires).

Les grandes lignes de la Formation

Ces actions de formation doivent s'inscrire dans quatre champs, eux-mêmes subdivisés en domaines ; ceux-ci, pour définir des catégories et s'appuyer sur des dominantes, ne se font pas moins écho entre eux en vertu de la transversalité inhérente à la dynamique même de l'éducation à la coopération et par la coopération, qui considère l'apprenant comme une personne globale à laquelle tous les champs s'adressent en cohérence :

Champ 1	Le champ pédagogique : art et maîtrise des langages et compétences disciplinaires						
Domaines	Culture artistique		Culture littéraire		Culture scientifique		Pour une Ecole bienveillante
	Théâtre Danse Arts visuels dont Cinéma ...		Poésie Littérature de jeunesse ...		Maths Sciences EEDD ...		Compétences psychosociales Droits de l'enfant Ateliers philo Prévention de la violence Éducation à la santé ...
	↔		↔		↔		↔
Champ 2	Le champ associatif						
Domaines	Connaissance de la loi 1901 + éducation populaire	Exercice de la démocratie en contexte associatif	Dynamiser la Vie Associative	Partenariats associatifs	Partenariats économiques	ESS	
	↔	↔	↔	↔	↔		↔
Champ 3	Le champ technique						
Domaines	comptabilité	Retkoop	assurances	communication	e-occe (usages du numérique)		
	↔			↔			
Champ 4	Le champ ressources humaines (à l'intention des élus)						
Domaines	Responsabilités des présidents des Associations Départementales			Gestion des personnels des AD des Associations Départementales			

A dater de la rentrée de septembre 2014, est mis en place un **parcours personnalisé de formation** pour chacun des salariés de la Fédération nationale. Ce parcours intègre :

- Les offres de formation du Plan Fédéral de Formation (stages)
- Les temps forts obligatoires : formations Nouveaux Permanents 1^{ère} année et Nouveaux Permanents 2^{ème} année, Journées d'Etudes Fédérales
- Les formations dispensées par des organismes ouvrant droit à prise en charge UNIFORMATION (hors Plan Fédéral de Formation)

Ce parcours répond à un triple objectif :

- Construire pour chacun les compétences adaptées à son emploi et en assurer la diversification
- Appliquer les priorités définies par la Fédération
- Répondre aux droits et obligations des salariés et de l'employeur en matière de formation.

La formation associative des bénévoles, notamment responsables d'AD et d'UR, est intégrée au PFF.

Des informations plus détaillées sur le Plan de Formation seront adressées aux AD, aux salariés et aux porteurs de stages lors de l'appel à projets de formation.

